



# **Fédération Motorisée Valaisanne**

## **Walliser Motorverband**

Rue de Fosseau 7B – 1955 Chamoson  
www.fmvs.ch - info@fmvs.ch

## **COMMISSION TOURISME (CT)**

### **Cahier des charges**

#### **Généralités**

##### **But**

La CT a pour but de promouvoir et de développer les activités liées au tourisme motorisé de la FMVs.

##### **Composition**

Le responsable de la CT (Commission Tourisme) compose et gère ses membres dans le respect de chacun et des objectifs fixés par le CC (Comité Central) de la FMVs.

La structure en vigueur est à consulter sur l'organigramme général de l'organisation sur le site fmvs.ch.

#### **Tâches**

##### **Carnet Tourisme**

(La description et le règlement se trouvent sous le menu "Tourisme" du site fmvs.ch)

- Préparation : après la Fête des Champions de l'année précédente
- Impression : fin février de l'année en cours
- Distribution : courant mars (1 année sur deux à l'Expo Moto de Martigny, à convenir pour les autres années)
- Retour : octobre (lieu à définir)
- Corrections et classements : dès la date d'échéance du retour des carnets (demander le classement suisse du tourisme des trois premiers Valaisan)

Le Carnet Tourisme proposera des destinations dignes d'intérêt pour les membres de la FMVs, soutiendra les manifestations organisées par ses clubs affiliés et par les différentes Commissions de la FMVs et mettra en valeur nos sponsors.

Le Carnet Tourisme est offert la 1ère année à tous les nouveaux membres FMVs. Le Carnet sera envoyé automatiquement, y compris pour les adhésions en cours d'année (à voir avec le responsable FMVs en charge de la gestion des membres).

##### **Sortie accompagnée/sortie surprise**

(Balade organisée en général sur 2 jours)

Organisation de la virée :

- Préparation de l'itinéraire
- Inscriptions
- Réservations
- Accompagnement

### **Fête des Champions FMVs**

- Demande de lots aux sponsors (remise des prix) : tout au long de l'année, max. septembre
- Préparation/commande des coupes, médailles, etc. : mi-septembre
- Mise en place des prix le jour de la Fête des Champions (nappes, tables, lots, etc.) : novembre (selon calendrier)
- Coordination avec le club organisateur
- Coordination avec le responsable de la CS (Commission Sport)

### **Remarques**

Le présent cahier des charges peut-être adapté/modifié d'un commun accord entre le CC et le responsable de la CT.